

RISQUES DU MONOXYDE DE
CARBONE
**CAMPAGNE
NATIONALE DE
SENSIBILISATION
DANS LES
MOSQUÉES DU
PAYS**

P.4

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien National d'information

Dimanche 10 Décembre 2023 - N°: 31 - Prix:10 DA

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE
DU NOUVEAU
PRÉSIDENT ARGENTIN
**M. BOUGHALI
REPRÉSENTE
AUJOURD'HUI LE
PRÉSIDENT DE
LA RÉPUBLIQUE**

P.2

LE PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DÉCIDÉ PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU PROFIT DE TINDOUF

Un acquis important permettant de prendre en charge les préoccupations des citoyens

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a affirmé hier à Tindouf, que le programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de cette wilaya, était «un acquis important» qui permettra de prendre en charge les préoccupations des citoyens.

Lire en page 3



RÉALISATION D'UN FILM SUR L'IMAM EL-MAGHILI

CONCOURS NATIONAL POUR LE CHOIX DU MEILLEUR SCÉNARIO

P.5

BLIDA

INTÉRÊT CROISSANT POUR L'AGRICULTURE DE MONTAGNE

P.7

RUSSIE

POUTINE ANNONCE SE PRÉSENTER À LA PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2024

P.9

(Opinion)

ECONOMIE MONDIALE

LE « SUD GLOBAL » À L'ASSAUT DU FMI

P.11

TRÈS COURTISÉ EN FRANCE

BACHIR BELLOUMI SUR LE DÉPART DE FARENSE

P.12

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU NOUVEAU PRÉSIDENT ARGENTIN

M. Boughali représente aujourd'hui le président de la République

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, représentera, aujourd'hui, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du nouveau président argentin, M.

Javier Milei, indique un communiqué de l'APN. «Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, s'est rendu samedi en République Argentine, pour prendre part à la cérémonie d'investiture du président élu, M. Javier Milei», précise la même source. «La cérémonie d'investiture aura lieu, dimanche en présence de plusieurs hôtes, dont des chefs d'Etat et de gouvernement et leurs représentants de différents pays du monde», conclut le communiqué.



Aïn Temouchent

Les manifestations du 9 décembre ont avorté la visite du général De Gaulle

Les manifestations du 9 décembre 1960, dont la ville d'Aïn Temouchent a été le théâtre, ont constitué l'étincelle ayant avorté la visite du général De Gaulle dans cette ville, et avaient porté la question du combat du peuple algérien aux instances de l'organisation onusienne, a estimé le chercheur en Histoire, Amer Rekhila. M. Rekhila a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que les manifestations du 9 décembre à Aïn Temouchent, qui s'étaient propagées, par la suite, à plusieurs autres villes et régions du pays, avaient contrecarré les desseins du général De Gaulle, qui avait été «surpris» par des manifestations hostiles à cette visite et portant haut la revendication pour l'indépendance de l'Algérie. Restituant le contexte historique dans lequel ces manifestations ont eu lieu, M. Rekhila a indiqué que le général De Gaulle a tenu à effectuer une visite en Algérie en dépit des avis de ses proches conseillers, qui avaient tenté de l'en dissuader. Ces derniers avaient finalement proposé au chef de l'Etat français



la ville d'Aïn Temouchent pour des raisons, explique le chercheur, liées au fait que cette région de l'Ouest du pays était connue pour être une région à très forte densité de population européenne et de colons. Les conseillers du général De Gaulle croyaient que ces deux facteurs étaient suffisants pour assurer la sécurité de leur chef, d'une part, et assurer les conditions de la réussite de sa visite, a expliqué M. Rekhila. Le géné-

ral De Gaulle est effectivement arrivé à Aïn Temouchent, le 9 décembre 1960, avec à l'ordre du jour du programme de sa visite un discours qu'il devait prononcer au niveau de la place publique mitoyenne à la mairie de la ville pour «promouvoir» son projet politique. Toutefois, il a été surpris par une marche organisée par des jeunes, qui s'est transformée, par la suite, en une gigantesque manifestation populaire

marquée par des échauffourées entre les jeunes manifestants et les forces de l'ordre, ainsi que les Algériens et les «ultras» de l'ordre colonial, a ajouté l'historien. Les manifestations d'Aïn Temouchent se sont, par la suite, propagées à d'autres régions du pays comme Oran, Biskra et Alger, deux jours après, soit le 11 décembre, où les forces de sécurité ont recouru à une violence inouïe à l'encontre des Algériens, a souligné M. Rekhila. Cette séquence de l'Histoire nationale est considérée, dans la chronologie de la glorieuse Guerre de libération, comme une étape cruciale, a-t-il ajouté. En effet, les échos parvenus à l'ONU où se tenait une session avaient permis aux délégués algériens et aux pays amis soutenant la cause algérienne d'imposer l'examen du «dossier» algérien et l'adoption, une semaine après, soit le 19 décembre 1960, d'une résolution exhortant la puissance coloniale à s'asseoir autour de la table des négociations pour le recouvrement par le peuple algérien de sa dignité et de sa souveraineté nationale.

BECHAR

Mise en échec d'opérations de contrebande d'importantes quantités de stupéfiants et de psychotropes

Les agents des douanes algériennes à Bechar ont mis en échec, en coordination avec les différents corps de sécurité, des opérations de contrebande de plus de 1.500 kg de kif traité et plus de 58.000 gélules psychotropes, avec l'arrestation de huit individus déferés devant les juridictions compétentes, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). «Dans le cadre de la coordination opérationnelle entre les brigades douanières et les différents corps de sécurité, les agents des douanes algériennes,

dans le territoire de compétence de la Direction régionale des Douanes à Béchar, ont mis en échec, dans sept (7) opérations distinctes, des opérations de contrebande de plus de 1.500 kg et 105 g de kif traité et plus de 58.783 gélules psychotropes de type Pregabaline 300 mg», selon la même source. Il a également été procédé à la saisie des moyens de transport utilisés dans le trafic, à savoir quatre (4) véhicules touristiques, un camion et deux (2) ânes, avec l'arrestation de huit individus déferés devant les juridictions compétentes, note

le communiqué. Ces opérations consacrent «la pleine mobilisation des agents du corps des douanes algériennes dans le cadre de l'accomplissement des missions de protection qui leur sont confiées, et témoignent de l'étroite coordination établie entre les corps sécuritaires de l'Etat dans la lutte contre le trafic, toutes formes confondues, et contre le crime organisé transfrontalier, et ce pour la préservation de la sécurité et de l'ordre publics ainsi que la protection de la santé publique et la paix sociale», conclut le communiqué.

Accidents de la circulation

3 morts et 306 blessés durant les dernières 48 heures

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 306 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 48 heures, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Les secours de la Protection civile ont également effectué, suite aux dernières intempéries, plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales et ce, dans plusieurs wilayas. Ils ont repêché à Boumerdes une femme âgée de 32 ans et d'un bébé de sexe féminin âgé de 2 ans, emportés par les eaux pluviales au lieu-dit Oued Boudir dans la commune et daïra de Yasser. Les mêmes éléments de la Protection civile ont procédé aussi au repêchage de 3 personnes mortes noyées dans des mares d'eau à Ghardaïa (un nourrisson de 30 mois), Aïn-Defla (un enfant de 4 ans) et Sidi Bel Abbès, indique le communiqué. La Protection civile est en outre, intervenue, durant la même période, pour prodiguer des soins de première urgence à 56 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant de chauffage et chauffe bain dans plusieurs régions du pays.

LE PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DÉCIDÉ PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU PROFIT DE TINDOUF

Un acquis important permettant de prendre en charge les préoccupations des citoyens

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a affirmé hier à Tindouf, que le programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de cette wilaya, était «un acquis important» qui permettra de prendre en charge les préoccupations des citoyens.

S'exprimant lors d'une réunion de coordination avec des cadres locaux, des élus et des représentants de la société civile de Tindouf, M. Merad a indiqué que «de grands efforts sont fournis par l'Etat pour stimuler le développement à Tindouf. Ils restent toutefois en deça de nos ambitions pour cette wilaya importante».

«Le programme complémentaire décidé par le président de la République au profit de la wilaya, est un acquis important qui permettra de prendre en charge les préoccupations des citoyens dans le domaine de la santé, de l'alimentation en eau, de l'assainissement et de l'aménagement urbain», a affirmé M. Merad.

Selon le ministre, «les projets stratégiques lancés, la semaine écoulée, par le président de la République, changeront le visage de la wilaya et de toute la région».

Il s'agit des projets économiques structurants, à savoir l'exploitation de la mine de Gara Djebilet, la ligne de chemin de fer



sur une distance de 950 km, l'ouverture du passage frontalier algéro-mauritanien, ainsi que la création d'une zone franche. Ces projets ont été décidés selon une approche complémentaire et permettront de

créer une importante dynamique économique et des milliers de postes d'emploi, a-t-il ajouté, relevant qu'ils répondent également à la nouvelle orientation d'appui aux exportations hors-hydrocarbures

et de consolidation de la dimension africaine.

L'élaboration du programme complémentaire pour la wilaya, se fera «selon une approche participative» qui associera tous les cadres locaux, notamment les représentants du peuple et les composantes de la société civile, en vue d'arrêter les axes du programme complémentaire, de manière à satisfaire les priorités de la population, d'autant que cette wilaya dispose déjà d'un important programme en cours, doté d'une enveloppe de 38 milliards de DA et qu'il convient de parachever.

A noter que la visite du ministre de l'Intérieur dans la wilaya de Tindouf, s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du programme complémentaire et de la détermination des priorités devant être prises en charge, en préparation du déplacement du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, conformément aux instructions du Président de la République, lors de sa récente visite dans la wilaya.

Samir B.

Soutien aux projets d'innovation et de recherche scientifique

Accord de partenariat entre le CNRST et le groupe Sonelgaz

Un accord de partenariat a été signé hier à Alger, entre le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST) et le groupe Sonelgaz, visant à soutenir et à financer les projets d'innovation et de recherche scientifique.

La cérémonie de signature s'est déroulée au Centre international de conférences (CIC) «Abdelatif-Rahal» en marge de la rencontre nationale organisée par le CNRST sous le thème «Pour un nouveau

paradigme de la recherche».

L'accord de partenariat a été signé par la Directrice centrale de la recherche et des partenariats à Sonelgaz, Wassila Salhi et le Directeur d'études au Conseil, El-Hadi Benyoucef. Dans une déclaration à la presse, le président du CNRST, Mohamed Tahar Abadli a affirmé que cet accord avait pour but de concrétiser les recommandations qui sanctionneront cette rencontre nationale. Pour sa part, le Président directeur-général (PDG) du groupe Sonel-

gaz, Mourad Adjal a indiqué que l'objectif était de définir les axes de coopération en matière de recherche scientifique, affirmant que Sonelgaz «sera toujours le principal soutien et sponsor de la recherche scientifique en Algérie».

Dans le même contexte, il a rappelé «la conclusion d'accords avec nombre d'universités, notamment dans le domaine des énergies renouvelables», annonçant à ce propos le lancement de la fabrication de détecteurs de monoxyde de carbone par la

Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale du groupe, à compter du premier trimestre 2024.

A son tour, Mme Salhi a affirmé que l'accord signé avec le CNRST représente une feuille de route pour une coopération mutuelle dans le but de parvenir à des solutions à toutes les préoccupations liées à l'innovation et à la technologie.

A cet égard, elle a fait savoir que Sonelgaz avait reçu en 2023 vingt (20) startups pour présenter leurs projets innovants.

EAUX USÉES ÉPURÉES

Nécessité d'atteindre l'objectif d'exploitation de 60 % des quantités récupérées

Le ministre de l'Hydraulique, Tahar Derbal a instruit, hier à Alger, les responsables du secteur à l'effet de mobiliser tous les moyens, à même d'augmenter la capacité d'épuration des eaux usées, avec pour objectif d'exploiter 60 % des quantités récupérées, afin de faire face au stress hydrique du aux effets des changements climatiques.

Le ministre intervenait à l'ouverture d'une Journée d'études consacrée à la valorisation des eaux usées épurées dans plusieurs domaines, tels l'agriculture, l'industrie et l'usage urbain, organisée au siège du ministère sous le slogan «Valorisation des eaux usées épurées dans l'agriculture et l'industrie : expériences et perspectives», en présence de cadres du secteur, de directeurs de wilaya des ressources en eau, ainsi que de responsables d'institutions et entreprises sous tutelle.

Pour atteindre cet objectif, le ministre a rappelé, dans son intervention, la mise en place d'un important programme d'investissement axé sur la remise en service des stations à l'arrêt, l'augmentation des capacités de production des stations d'épuration, l'enregistrement des opérations de réalisation, de réhabilitation et d'extension des stations d'épuration, l'enregistrement des opérations de réalisation de nouveaux systèmes de traite-

ment tertiaire, ainsi que la réalisation de nouvelles stations d'épuration.

A cet égard, M. Derbal a souligné le rôle des directeurs de wilaya des ressources en eau, ainsi que des cadres de l'Office national de l'assainissement et de l'Office national de l'irrigation et du drainage, appelés à travailler pour «la mise en œuvre de ce choix sur le terrain et veiller à atteindre cet objectif», compte tenu de son «importance capitale pour notre économie nationale, dans le contexte des conditions climatiques prévalant dans le monde ces dernières années et de la nouvelle orientation de l'Etat axée sur le développement de l'agriculture pour atteindre la sécurité alimentaire et la diversification de l'industrie nationale».

Dans ce contexte, M. Derbal a rappelé les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du conseil des ministres du 14 novembre dernier, lorsqu'il a ordonné d'augmenter la capacité d'épuration des eaux usées et de leur récupération, avec pour objectif d'exploiter 60 % des quantités récupérées.

Concernant la stratégie du secteur pour l'exploitation des eaux usées épurées, M. Derbal a révélé que les investissements «gigantesques» lancés par l'Etat dans le domaine de l'assainissement avaient per-

mis de réaliser 213 systèmes d'épuration, d'une capacité de traitement théorique équivalente à 1 milliard de mètres cubes par an, et une capacité de traitement actuelle de 442 millions de mètres cubes par an, soit un taux de 44 %.

Le ministre a estimé que l'organisation de cette Journée d'études constituait un «départ réel et effectif pour cette démarche», appelant les parties chargées de l'exploitation des systèmes d'assainissement à «veiller à fournir des eaux de qualité conforme à la législation et aux lois».

Lors d'une conférence de presse en marge des travaux de cette Journée d'études, M. Derbal a précisé que l'objectif fixé par le président de la République d'exploiter 60 % des eaux usées épurées «est stratégique» et «doit être atteint selon un calendrier bien défini, notant que le taux est actuellement de 10 %».

Il a, également, indiqué qu'une enveloppe de 40 milliards DA avait été allouée pour la remise en service des systèmes d'épuration à l'arrêt, l'extension des systèmes qui fonctionnent à plein régime, ainsi que des projets de réhabilitation des systèmes qui ont connu certaines lacunes dans leur rendement.

En réponse à une question sur le taux de remplissage des barrages après les pluies

enregistrées récemment, le ministre a indiqué que ce taux avait atteint 31 %, assurant que le secteur «a pris en compte toutes les possibilités pour garantir l'approvisionnement des citoyens en eau potable selon des horaires acceptables et qui s'améliorent à mesure de la disponibilité des ressources».

Parmi les mesures rapides prises par le ministère pour préserver l'eau potable, le ministre a indiqué que les grandes usines et les zones agricoles seront approvisionnées en eaux des stations d'épuration des eaux usées, notamment le complexe sidérurgique d'El Hadjar qui a besoin quotidiennement d'une quantité d'eau comprise entre 20.000 et 25.000 mètres cubes. En ce qui concerne l'avancement du projet d'aménagement de Oued El Harrach, M. Derbal a révélé qu'il «est prévu de réceptionner ce projet au cours du premier trimestre de l'année prochaine», rappelant le lancement «prochain» d'une étude pour le réaménagement de Oued Mazafran (Alger).

A noter qu'à l'occasion de cette Journée d'études, un accord-cadre a été signé entre l'Office national de l'assainissement et l'Office national de l'irrigation et du drainage pour la réutilisation des eaux épurées.

APS

RISQUES DU MONOXYDE DE CARBONE

Campagne nationale de sensibilisation dans les mosquées du pays

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a annoncé, jeudi dernier, à Alger, le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation aux risques du monoxyde de carbone à travers toutes les mosquées du pays et les établissements relevant du secteur, avec la participation de différents acteurs.



Cette campagne se déroulera en partenariat avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, la Direction générale de la Protection civile, le groupe Sonelgaz et les Scouts musulmans algériens (SMA), a déclaré à la presse le ministre, qui présidait les travaux d'une Journée d'étude sur «les asphyxies au gaz, causes et moyens de prévention». S'exprimant lors de cette rencontre, placée sous le slogan «Ensemble... pour un hiver chaud», le ministre a mis en avant le rôle central que joue l'imam dans la mosquée en matière de sensibilisation des citoyens aux risques de la mauvaise utilisation du gaz, en prodiguant des conseils aux fidèles

sur les moyens de prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone». M. Belmehti a également appelé les services de la Protection civile et le groupe Sonelgaz à «charger des représentantes pour sensibiliser les femmes dans les mosquées à ces risques et leur montrer comment utiliser sans risques les appareils de chauffage», relevant également le rôle des médias dans l'accompagnement de cette campagne de sensibilisation pour endiguer ce fléau. De son côté, la directrice de la communication de Sonelgaz, Fatima Zohra Merzougui, a affirmé que l'installation des détecteurs de monoxyde de carbone dans les foyers avait débuté à partir des Hauts Plateaux, précisant que plus de 11 millions de foyers en seront équipés

après la généralisation de l'opération. Pour sa part, le représentant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Boukhedache, a indiqué que le ministère avait lancé une «campagne de contrôle de la conformité des appareils de chauffage au gaz, des chauffe-eaux et des détecteurs de monoxyde de carbone». Le ministère mène également d'autres actions de sensibilisation aux risques d'intoxication au gaz, en collaboration avec ses partenaires, dont la société civile, Sonelgaz et les imams, a-t-il ajouté. Le secteur a procédé au «retrait définitif» du marché national de six (6) marques de détecteurs de monoxyde de carbone pour non-conformité aux normes en vigueur, a rappelé le responsable, ajoutant que les

consommateurs en avaient été informés. Pour sa part, le représentant de la Direction générale de la protection civile, le colonel Farouk Achour, a expliqué que la lutte contre ce phénomène nécessitait «des efforts continus afin de sensibiliser l'opinion publique au nécessaire respect des mesures de sécurité pour réduire le nombre de victimes». Intervenant à l'occasion, le représentant du commandant général des SMA, Ahmed Ramdane, a salué l'initiative du ministère des Affaires religieuses en matière de sensibilisation aux risques du monoxyde de carbone, annonçant le lancement, dans les prochains jours, d'une campagne nationale analogue, comme contribution des SMA aux efforts visant à endiguer ce fléau.

PROTECTION ET À LA PROMOTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Appel à la révision de la loi

Les participants aux travaux d'une rencontre de sensibilisation organisée, mercredi dernier, à Alger, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, ont appelé à réviser la loi relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, en associant les différents acteurs concernés. Lors de cette rencontre, organisée à l'initiative de la bibliothèque du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre), les participants ont appelé à réviser la loi relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques (loi 02-09),

qui remonte à 2002, soulignant la nécessité d'associer les associations et organisations concernées à l'enrichissement du texte pour assurer une «prise en charge optimale» des préoccupations de cette catégorie, lui garantir une protection sociale suffisante et renforcer son droit à l'insertion. Dans ce cadre, le secrétaire général de l'Organisation nationale des aveugles algériens (ONAA), Farid Ariouat, a appelé à «associer l'organisation et les autres acteurs de la société civile concernés par cette catégorie au projet de révision de la loi», en tant que «force de propositions». Il a, par ailleurs, relevé «l'importance pour les personnes aux besoins spécifiques

de bénéficier de l'allocation sous forme d'indemnisation pour incapacité et non comme une aide sociale», jugeant impératif de «développer les textes législatifs pour couvrir les différents aspects de la prise en charge de cette catégorie». De son côté, Djamel Messafar, membre de l'ONAA, a mis en avant «le rôle des acteurs de la société civile dans la prise en charge et l'accompagnement social, sanitaire et éducatif de cette catégorie de la société», évoquant à titre d'exemple l'accessibilité aux infrastructures économiques, culturelles, sportives et administratives à travers l'aménagement de passages dédiés aux personnes aux besoins spécifiques.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

12 morts et 402 blessés en une semaine

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 402 autres ont été blessées dans 355 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 28 novembre et le 4 décembre 2023, selon un bilan rendu public jeudi dernier par les services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une augmentation du nombre d'accidents (+43), de blessés (+43) et de morts (+5) par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente. Le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+96%), notamment en raison du nonrespect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement 24h/24.

RÉALISATION D'UN FILM SUR L'IMAM EL-MAGHILI

Concours national pour le choix du meilleur scénario

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a annoncé, jeudi dernier, à Alger, le lancement «prochain» d'un concours national pour le choix du meilleur scénario dans le cadre de la réalisation d'un film sur la vie du prédicateur et faqih algérien, Cheikh Mohamed Abdelkrim El-Maghili.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, présidée M. Salah Goudjil et consacrée aux questions orales à des membres du Gouvernement, la ministre a indiqué que son secteur «compte lancer, dans le cadre du programme d'aide à la production cinématographique pour l'année 2024, un concours national pour le choix d'un scénario du film sur la vie de cette personnalité pluridimensionnelle qui jouissait d'une place prestigieuse en Algérie et à l'étranger, notamment dans les pays africains». La réalisation de ce projet cinématographique nécessite «la fourniture des conditions nécessaires et des facteurs techniques et artistiques, tels que la disponibilité d'un scénario complet sur cette personnalité pluridimensionnelle, qui soit à la hauteur de son rôle pionnier, à travers son projet civilisationnel, culturel et religieux en Algérie et en Afrique», a-t-elle jouté, rappelant qu'un film documentaire sur la vie de Cheikh El-Maghili avait été réalisé en 2011, dans le cadre de la manifestation 'Tlemcen, capitale de la culture islamique', un travail qui a retracé sa biographie et mis en lumière sa naissance et les principales étapes qui ont marqué sa vie. La ministre a, aussi, rappelé l'organisation d'un Colloque international en Algérie les 12 et 13 décembre 2022 sur El-Maghili, lequel avait eu un «grand écho», soulignant dans ce contexte que le ministère avait «mis en œuvre une partie de ses recommandations», telles que la prise en charge de l'impression de milliers d'exemplaires d'un livre sur la vie de cet érudit et ses opinions, en arabe, en français, en anglais et en haoussa. Toujours dans le cadre de la mise en œuvre des résultats du colloque, la ministre a déclaré que son département était «en passe de préparer une Semaine culturelle» dans la wilaya d'Adrar sous le titre «Adrar, capitale de la culture africaine», dans le cadre d'une approche globale, en application des recommandations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à «consacrer le rôle de l'Algérie en



tant que source d'illumination civilisationnelle et culturelle en Afrique et pays de la pensée réformatrice et libératrice par sa modération religieuse». En réponse à une question sur l'équipement du musée du Parc culturel de l'Ahaggar dans la wilaya de In Salah, Mme Mouloudji a souligné qu'«un programme important» avait été mis en place pour les Parcs culturels, ajoutant que les «différents offices nationaux des parcs culturels avaient bénéficié de plusieurs opérations d'investissement dans le cadre des programmes de développement enregistrés au profit du secteur de la Culture et des Arts». La ministre a indiqué que l'Office national du Parc avait bénéficié d'une «opération d'équipement des systèmes de surveillance pour un montant de 300 millions de dinars, inscrite au programme centralisé. Dans le cadre de cette opération, 24 véhicules 4X4 et 4 camions ont été acquis, en plus des 18 centres de garde

construits dans plusieurs points des wilayas de Tamanrasset, In Guezzam, In Salah et périphéries. L'opération est en cours de finalisation». L'Office du Parc a, également, bénéficié, dans le cadre du programme non centralisé de la wilaya de Tamanrasset, de projets de construction de son siège avec trois directions régionales, d'un projet de recensement des biens culturels du Parc, ainsi que de la construction du Centre d'interprétation du Parc culturel de l'Ahaggar, qui est actuellement géré par les services du Parc», a-t-elle ajouté. Concernant une préoccupation concernant l'ouverture d'un bureau de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins dans la wilaya de Béchar, la ministre a confirmé qu'«un bureau de l'Office a été ouvert dans la wilaya le 29 janvier 2023, afin que les artistes de la région puissent bénéficier de tous les services disponibles au niveau central, à l'image des adhésions, des déclarations et des perfor-

mances». Elle a rappelé, à cet égard, les contributions de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins pour l'année 2023, où «412 bénéficiaires d'aides sociales ont été enregistrés pour un montant de 7 millions DA», tandis que «535 artistes ont bénéficié d'une retraite complémentaire pour un montant de 109 millions DA». Dans le cadre du soutien à la préservation de l'Art et à la promotion du patrimoine, la ministre a indiqué que l'Office «a contribué au soutien de l'enregistrement de 3 œuvres artistiques, en plus des aides accordées en soutien au livre et à l'édition dans le cadre de la reproduction». La ministre a, également, indiqué qu'en mai 2023, le site électronique de l'Office avait été modernisé en réponse aux aspirations des artistes, ce qui a facilité l'enregistrement à distance et rapproché la direction de l'Office de tous les artistes et titulaires sur tous le territoire national.

ORAN

Célébration de la Journée mondiale de la langue arabe en décembre

La wilaya d'Oran abritera prochainement la manifestation internationale «Semaine de la langue arabe» et le Congrès international «langue arabe, défis et perspectives dans un monde en mutation», du 12 au 18 décembre en cours, à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation, placée sous le slogan «la langue arabe est éclairante», est organisée par l'Académie oranaise des études scientifiques et l'interaction culturelle en coopération avec le Haut Conseil de la langue arabe, le Laboratoire de traite-

ment automatique de la langue arabe à l'Université de Tlemcen, la Fondation Imam Houari d'Oran, le Laboratoire du patrimoine scientifique et culturel de la région de Tamanrasset, le Groupe académique international en Irak et l'Université libanaise des lettres et des sciences humaines, ainsi que l'Organisation internationale libyenne pour les sciences de la langue arabe, a souligné la présidente de l'Académie, Souad Besnassi. Cette manifestation scientifique et culturelle réunit des universitaires de différentes universités du pays et de l'étranger, sachant que les conférences programmées

dans le cadre de la semaine de la langue arabe, qui sera organisée du 12 au 17 décembre, seront présentées par téléconférence, a ajouté Dr Besnassi, qui est membre du Haut Conseil de la langue arabe. Le Congrès international «langue arabe, défis et perspectives dans un monde en mutation» sera également organisé, le 18 décembre en cours, en mode présentiel et à distance, a-t-on indiqué. Lors de la Semaine de la langue arabe et du Congrès, une série de conférences a été programmée, notamment «les efforts du Haut Conseil de la langue arabe dans la numérisation», «la lan-

gue arabe dans la culture de l'information», «une vision et une stratégie pour soutenir la présence de la langue arabe dans les organisations internationales», «le rôle de la langue arabe et son impact dans la préservation du patrimoine culturel et civilisationnel» et «la relation de la langue arabe avec diverses sciences». Il sera également question de «l'utilisation des moyens audiovisuels dans l'enseignement de la langue arabe», «la numérisation du texte coranique», «le discours médiatique de la résistance palestinienne», «la réalité de l'utilisation de la langue arabe dans les médias», entre autres.

CONSEIL DES MINISTRES DE LA ZLECAF

La proposition de l'Algérie sur l'industrie et l'investissement en Afrique adoptée

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a fait savoir que la 12e réunion du Conseil des ministres de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qui a débuté mercredi à Dar es Salam en Tanzanie, avait adopté la proposition de l'Algérie concernant la reformulation du rapport sur l'industrie et l'investissement en Afrique.

S' exprimant à la presse en marge des travaux du deuxième et dernier jour de la réunion, M. Zitouni a indiqué que le Conseil des ministres de la ZLECAF «a adopté la formule proposée par l'Algérie concernant la reformulation du rapport sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégration en Afrique».

A ce propos, le ministre a souligné que «le Conseil a validé tous les rapports figurant à l'ordre du jour, à l'exception de celui sur l'industrie, l'investissement et le taux d'intégration en Afrique», au sujet duquel l'Algérie a exprimé «des réserves sur la formulation de certains de ses articles».

«Il a été, ensuite, décidé de soumettre ce rapport à la prochaine réunion du Conseil des ministres du Commerce prévue en Afrique du Sud pour le valider et adopter définitivement la formule proposée par l'Algérie», a-t-il ajouté.

M. Zitouni a indiqué, en outre, que le ministre sud-africain du Commerce lui avait demandé de tenir une réunion bilatérale afin de «lever tous les obstacles et parvenir à un accord sur ce rapport avant son adoption».

Le ministre du Commerce a pris part, mercredi, à la première journée des travaux de la 12e réunion du Conseil des ministres de la ZLECAF ayant porté sur l'examen du rapport du secrétaire général pour l'exercice 2023.

Les ministres du Commerce présents à la réunion avaient débattu aussi du taux d'avancement du protocole du commerce électronique, la promotion de la participation de la femme et des



jeunes au commerce africain, ainsi que du protocole d'investissement qui sera soumis aux Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Union Africaine (UA) pour adoption, selon un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

Intervenant à l'occasion, M. Zitouni avait affirmé «la nécessité d'accélé-

rer la mise en œuvre des dossiers en suspens et de pallier tous les obstacles empêchant d'asseoir les fondements effectifs de cet espace participatif commercial, à travers l'adoption des dossiers en cours de débat, tel le dossier des règles d'origine relatif au secteur des textiles et de l'automobile et le taux d'intégration».

M. Zitouni avait plaidé, en outre, pour le renforcement de la coopération continentale dans le cadre de la ZLECAF, affirmant la nécessité de poursuivre les négociations au sujet des dossiers en suspens.

Le ministre du Commerce a également visité le marché de la Zlecaf, organisé en marge de la réunion.

CONSEIL DE LA NATION:

Faid présente le texte de LF 2024 devant la commission spécialisée

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présenté le texte de loi de finances 2024 devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation (CN), mettant en avant les mesures législatives prévues dans ce texte visant la préservation du pouvoir d'achat du citoyen.

Lors d'une séance présidée par M. Miloud Hanafi, président de la Commission, en présence de la ministre des relations avec le Parlement, Besma Azouar, M. Faid a indiqué dans sa présentation que l'économie algérienne «a montré une souplesse face aux chocs successifs», citant notamment les mesures prises pour tempérer les effets de l'augmentation des prix des matières premières à travers la révision du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG), l'augmentation des salaires des fonctionnaires, la création puis la réévaluation de l'allocation chômage, et l'augmentation des pensions de retraites.

Le ministre a souligné que le texte de la nouvelle loi de finances avait été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du cadrage budgétaire à moyen terme (2024-2026), et prévoit des recettes de

9.105,3 milliards de DA en 2024, dont 3.512,3 milliards de DA de recettes pour la fiscalité pétrolière.

Quant aux dépenses en 2024, elles s'élèveront à 15.292,47 milliards de DA pour les autorisations d'engagement et 15.275,28 milliards de DA pour les crédits de paiement.

Le budget de l'Etat pour l'année 2024 est réparti, selon la nature des dépenses, sur les dépenses dédiées aux personnels, de l'ordre de 5.155,67 milliards de DA, dépenses de gestion des services de plus de 632 milliards de DA, dépenses d'investissement estimées à 2.895 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 2.809 milliards de DA de crédits de paiement.

S'agissant du nouveau programme d'investissement public, l'enveloppe budgétaire prévue pour l'année 2024 dédiée aux nouvelles opérations est estimée à 2.405,33 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 1.356,57 milliards de DA de crédits de paiement.

Par ailleurs, les affectations prévues pour l'année 2024 à la réévaluation des opérations en cours de réalisation ont atteint 489,25 milliards de DA d'autorisation d'engagement et 396,82 mil-

liards de DA de crédits de paiement.

Le texte de loi de finances 2024 prévoit une croissance économique de 4,2%, a ajouté M. Faid, rappelant que le texte a été élaboré sur la base d'un prix référentiel du prix du baril du pétrole de 60 dollars durant la période 2024-2026, et 70 dollars pour le prix estimatif du baril de pétrole brut.

Les exportations de biens devraient s'élever à 49,8 milliards USD en 2024, tandis que les importations devraient augmenter de 7,1% par rapport aux prévisions de clôture de 2023 et atteindront 43,5 milliards USD.

Ainsi, la balance commerciale enregistrera un excédant pour atteindre 6,3 milliards USD en 2024.

Le texte de loi a prévu plusieurs mesures législatives visant principalement à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, le soutien à l'investissement, et la facilitation et la numérisation des procédures fiscales.

Concernant les mesures prises pour soutenir l'investissement et l'économie nationale, le texte de loi a prévu la suppression de la Taxe sur l'activité professionnelle conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

outre des incitations fiscales proposées pour certaines activités.

Les prévisions de clôture de l'exercice 2023, les estimations de l'exercice 2024 et les perspectives de 2025 et 2026 ont été élaborées selon les travaux de changement de l'année de base des calculs économiques entamés par l'Office nationale des statistiques (ONS), a souligné le ministre ajoutant l'année 2001 a été considérée comme année de base au lieu de 1989 et que l'année 2001 sera considérée comme année de base dans une deuxième phase puis 2022 dans une troisième phase.

Le changement de l'année de base permet de réguler la valeur du PIB en 2022 qui n'a pas été révisé durant les années 2023 à 2026, a expliqué le ministre ajoutant qu'elle a passé de 27689 milliards DA (base de 1989) à 32028 milliards DA (base 2001) d'une valeur de 233,4 milliards USD.

Les membres de l'Assemblée nationale populaire (APN) ont adopté, mardi à la majorité, le PLF.

Dans ce cadre, M. Faid a noté, dans son intervention, l'adoption du PLF après l'introduction des amendements ayant fait l'objet de consensus avec l'APN.

BLIDA

Intérêt croissant pour l'agriculture de montagne

L'agriculture figure parmi les activités essentielles des populations des zones montagneuses de la wilaya de Blida, grâce au soutien et à l'accompagnement assurés par l'Etat à la promotion de cette activité, dont la contribution est certaine au développement socio-économique local.

En effet, de nombreuses familles des communes montagneuses de Blida, notamment les propriétaires terriens, se sont tournés, ces dernières années, vers l'exercice des activités agricoles, à grande échelle, encouragés par la forte demande exprimée sur les produits agricoles locaux, comme assuré par la direction locale des services agricoles (DSA). «L'agriculture de montagne est particulièrement pratiquée dans la partie Est de Blida, caractérisée par une forte productivité agricole à longueur d'année, notamment les communes de Hammam Melouane, Larbaâa, Bougara et Souhane, où cette activité est devenue une source principale de revenus», a souligné la chargée du dossier agriculture de montagne, Djamila Daoudi. L'Etat n'a pas ménagé d'efforts pour accompagner les agriculteurs de ces régions dans le lancement de leurs projets axés, entre autres, sur l'arboriculture fruitière et le petit élevage. A Blida, la DSA a distribué, depuis 2019, plus de 4.040 ruches d'abeilles pleines et de 71 extracteurs de miel, en plus de 228 équipements spéciaux pour l'activité apicole. A ce jour, plus de 400 citoyens des zones montagneuses, dont une vingtaine de femmes, en ont profité, et la même responsable assure la poursuite de cette opération, jusqu'à la couverture de la totalité des demandes, estimées à près de 6.000. Durant la même période, 13.296 oliviers ont été plantés à travers la wilaya grâce au soutien de l'Etat, en plus de 18.267 arbres fruitiers, dont une majorité d'amandiers (3.000), une variété très répandue dans la wilaya ces dernières années, grâce à son rendement nettement supérieur à celui d'autres variétés de fruits secs. Un grand nombre de grenadiers a également été planté dans la région de Hammam Melouane (Est), outre des figuiers, des cerisiers et des abricotiers. Selon Mme.Daoudi, le choix de ces variétés n'a pas été fortuit, puisqu'une commission technique, englobant des



représentants de la conservation des forêts, de la DSA, de la Chambre d'agriculture et des Instituts agricoles, a examiné les demandes exprimées pour déterminer les variétés d'arbres adaptées à l'altitude de chaque région et à la nature de son sol.

Programme spécial pour planter du caroubier dans les montagnes

Toujours au titre des efforts de promotion de l'agriculture de montagne, le ministère de tutelle a mis au point un programme spécial pour la plantation de caroubiers en zones montagneuses, dont la wilaya de Blida, au titre de la campagne 2023-2024, dans le but de développer cette filière et assurer une source de revenus supplémentaire aux populations de ces zones. Dans une première étape, plus de 8.000 plants de caroubiers sont prévus à la mise en terre en 2024, avec une prévision à la hausse suivant la demande exprimée, a souligné Mme Daoudi. Ces der-

nières années, le caroubier fait l'objet d'un intérêt croissant des agriculteurs, dont ceux activant dans les zones montagneuses, en raison de sa facilité de commercialisation due à l'étendue des domaines de son exploitation, notamment l'industrie pharmaceutique, cosmétique et alimentaire. S'agissant du programme de développement rural visant la stabilisation des habitants des zones montagneuses, leur désenclavement et l'encouragement de l'agriculture de montagne, la conservation locale des forêts a procédé depuis 2020 à l'aménagement de 48 km de pistes rurales et l'ouverture de 14 autres km. Il est également prévu «prochainement» l'ouverture de 5 km de pistes supplémentaires, selon le chargé du service d'extension du patrimoine forestier et de protection des terres, à la conservation des forêts, Abdelhak Rezig. L'électricité rurale représente l'autre préoccupation majeure des agricul-

teurs de ces zones, notamment les aviculteurs et les éleveurs de bovins, selon l'ingénieur d'Etat en aménagement rural et promotion des investissements, Hassan Sahel, qui a souligné le raccordement de nombreuses zones montagneuses de Hammam Melouane(Est) et Ain Romana(Ouest), dans l'attente du raccordement d'autres régions de la wilaya, à l'avenir. Agé d'une trentaine d'années, le jeune Ahmed fait partie de ces jeunes diplômés universitaires qui ont choisi d'investir dans l'activité agricole à Hammam Melouane, réputée pour son agriculture de montagne. Ce jeune titulaire d'une licence en biologie de l'université Saad Dahlab de Blida, a expliqué, à l'APS, avoir introduit une demande auprès de la DSA pour l'obtention d'un soutien pour la plantation de grenadiers, au titre de l'extension de ses activités, suite à la réussite de son projet d'apiculture, dont les produits

se vendent au-delà des frontières de la wilaya, en raison de leur qualité supérieure, selon ses propos. Visiblement confiant en l'avenir, Ahmed ambitionne de planter d'autres variétés d'arbres fruitiers, voire même de se lancer dans l'élevage de vaches laitières et la production de lait. Il a, néanmoins, soulevé le problème de manque des eaux d'irrigation, ces dernières années, en raison de la baisse du niveau des eaux souterraines, ayant impacté, selon lui, sur le rendement des puits agricoles dans ces régions. D'autres agriculteurs perpétuent la tradition familiale, à l'instar de Mohamed (80 ans), qui, aidé par ses fils, continue à s'occuper de l'exploitation familiale spécialisée en arboriculture fruitière et élevage animal dans la région de Sidi Rabah, sur les hauteurs Mouzaia (Ouest). Il a particulièrement loué le «soutien de l'Etat» qui l'a «beaucoup aidé» dans le développement de son exploitation agricole.

5ÈME BIVOUAC NATIONAL À CONSTANTINE

Près de 1.500 participants de 43 wilayas

La cinquième édition du bivouac national s'est ouverte jeudi dernier à Constantine avec la participation de près de 1.500 adeptes des randonnées et camping en montagne venus de 43 wilayas du pays. Le wali, Abdelkhalik Sayouda a donné au stade chahid Hamlaoui le coup de départ de la caravane constituée de 22 cars de plusieurs wilayas en direction de la forêt Dhraa Naga dans la région d'El Meridj dans la commune d'El Khroub. Il s'est enquis des conditions mises en place pour le dé-

roulement de la manifestation et a insisté sur l'accompagnement de toutes les activités programmées. Arrivés sur le site du bivouac, les participants, associations et organismes concernés ont entamé une opération de mise en terre de 2.400 plants d'arbre étalée sur les trois jours de la manifestation. Selon le directeur local de la jeunesse et des sports, Ahcen Laadjadj, ce bivouac s'inscrit dans le cadre de la célébration des manifestations du 11 décembre 1960 et la journée internationale de la montagne (11 décembre) et vise à

relancer l'écotourisme dans la wilaya qui suscite de plus en plus l'engouement des jeunes d'où les facilités accordées par les autorités locales aux jeunes. Amar Beka, président de l'association Fennec de Numidie initiatrice de la manifestation, le programme du bivouac de trois jours inclue une randonnée pédestre sur les traces des héros de la révolution vers les sommets des montagnes de la forêt de Dhraa Naga, une vaste opération de reboisement et un bivouac sur plusieurs sites de cette même forêt. Des formations

en secourisme et des initiations au camping en plein nature figurent également au programme en plus de plusieurs activités de divertissements et d'échanges entre jeunes participants pour la sensibilisation à la protection de la nature, au bénévolat et la découverte, selon la même source. Cette cinquième édition du bivouac national à Constantine est organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports sous le slogan «le tourisme vert pour la préservation de l'environnement», a-t-on noté.

Le scandale de l'argent détourné d'Al Karama Holding

Dans la ligne de mire du président de la République, Al Karama Holding était censée enrichir l'État en lui versant les revenus provenant de la cession des entreprises confisquées au lendemain de la révolution de 2011. Onze ans après sa création, il s'avère que les dirigeants de la holding ont préféré se servir d'abord.

Des sociétés en faillite, des salariés non payés, d'autres licenciés sans aucune indemnité, le bilan d'Al Karama Holding n'est pas en demi-teinte, il est désastreux. L'État a chargé cette holding en 2012 de céder toutes les sociétés confisquées pour son propre compte ou le compte de l'État. 22 sociétés ou groupes de sociétés confisquées se sont retrouvées du jour au lendemain dans son portefeuille. Théoriquement, ces sociétés confisquées appartenaient aux symboles de la corruption de l'ancien régime de Ben Ali. Partant, Al Karama Holding se devait d'être un modèle de la bonne gouvernance afin de montrer aux Tunisiens que le pays a vraiment tourné la page de la corruption et de la mauvaise gestion. Onze ans après, Al Karama Holding présente toutes les preuves que rien n'a changé dans le pays, que la mauvaise gouvernance est la règle. Pire, depuis le jeudi 7 décembre 2023, les Tunisiens découvrent que les gestionnaires de la holding se sont octroyés des salaires mirobolants, appliquant à la lettre le dicton tunisien : « L'aumône n'est viable que si les habitants de la maison se servent d'abord ». En recevant sa ministre de la Justice, Leïla Jaffel, le président de la République a étalé publiquement les largesses auto-octroyées par les dirigeants de la Holding qui détournaient, bien entendu, les revenus des ventes pour se servir. D'après Kais Saïed, l'un des dirigeants d'Al Karama Holding bénéficiait de cinq voitures de fonction, outre les 1500 litres de carburant mensuels (valeur 45450 dinars par an). L'un des magistrats contractuels, recruté, recevait 462 mille dinars par an. D'autres dirigeants recevaient, eux aussi, des sommes énormes par an, notamment, 155,910 mille dinars, 97,669 mille dinars, 113 mille dinars, 138 mille dinars, 105 mille dinars, 146 mille dinars, 164 mille dinars... Toujours d'après le président de la République, la holding a affecté dans la rubrique « charges diverses » quelque 387 mille dinars. Rien qu'avec cette rubrique, il y a de quoi alerter le Pôle judiciaire financier. Jamais au grand jamais, un juge tunisien, ni le fisc, n'aurait accepté de laisser un tel montant passer dans cette rubrique fourre-tout où l'on ne peut pas savoir comment l'argent a-t-il été dépensé. Ces chiffres sont-ils exacts ? La holding n'a pas encore réagi aux propos présidentiels et on doute fort qu'elle réagisse. Ce n'est pas dans les habitudes de ses dirigeants de communiquer et ils sont loin, très loin, d'être des chantres de la transparence. Pour comprendre ces chiffres, il faut les contextualiser. Si les salaires de certains (et assez rares) dirigeants



du secteur privé sont bien de cet ordre de grandeur, il n'en est rien dans le secteur public où le salaire d'un ministre dépasse à peine les quatre mille dinars, alors que celui d'un haut fonctionnaire à la fin de sa carrière peine à atteindre les trois mille dinars. Des exceptions existent, notamment pour les banques publiques ou les sociétés publiques cotées en bourse, mais elles demeurent des exceptions. Le salaire médian dans le secteur public tourne autour de 1500 dinars et le salaire moyen tourne autour de mille dinars. Kais Saïed évoque le salaire d'un magistrat recruté par la holding qui recevait 462 mille dinars par an, soit 38.500 dinars par mois. On ignore s'il parle en brut ou en net, mais il est bon de rappeler que les salaires des magistrats en Tunisie tournent autour de trois mille dinars et il faut attendre la fin de carrière pour atteindre les quatre mille dinars. Pour ce qui est des bons de carburant, les dirigeants d'entreprises publiques et privées en reçoivent mensuellement, mais généralement les bons sont de l'ordre de deux cents litres par an. Soit 7,5 fois moins que ce que recevait ce dirigeant d'Al Karama dont parle le chef de l'État. En supposant que sa voiture consomme dix litres aux cent kilomètres, ce dirigeant devait parcourir quinze mille kilomètres par mois (500 kilomètres par jour) pour épuiser ses bons. Sachant que l'essentiel des activités se fait à Tunis, il est impossible de consommer chaque mois tous ces bons d'essence. Pour ce qui est des cinq voitures à disposition, dont parle le chef de l'État, il est bon de noter que les dirigeants des entreprises privées et des entreprises publiques n'ont droit qu'à

une voiture de fonction. Seuls les ministres ont droit à deux véhicules. En clair, et si l'on prend les propos présidentiels pour de l'argent comptant, les dirigeants d'Al Karama Holding géraient la société publique comme si elle était leur propriété privée. Aussi discutable que peut être ce choix, il n'y aurait rien eu à dire si ces dirigeants brillaient par leur efficacité. Or, il n'en est rien. Mohamed Ali Chekir, Mohamed Bichiou, Abdelkader Zgolli, Adel Grar et Sami Ben Jemaa, les directeurs généraux qui se sont succédés à la tête de la holding, n'ont brillé ni par leur efficacité, ni par leur transparence. Ils brillaient même parfois, par la violation des lois en vigueur, comme on l'a vu dans la cession (non conclue) de Shems FM sans le passage obligatoire par l'autorité de régulation la Haica. En matière de transparence, Al Karama Holding n'a jamais publié ses résultats annuels, les fruits de ses ventes ou la situation des entreprises qui sont à charge. Son site web est pauvre, très pauvre. En matière de gestion, les scandales ne s'arrêtent pas. Alors que les dirigeants d'Al Karama touchaient des salaires par dizaines de milliers de dinars, les employés des entreprises dont ils sont en charge cumulent les retards de salaire. C'est le cas de ceux de Shems FM. Pire, il y a ceux qui sont carrément restés sans salaire pendant des mois et ont dû aller chercher un travail ailleurs, voire émigrer à l'étranger, sans pour autant récupérer leurs milliers de dinars de dus. C'est le cas des salariés de Cactus Prod. Quant aux ventes des entreprises confisquées, Al Karama Holding explique à peine le processus suivi et communique rarement les prix de vente.

À plusieurs reprises, les montants sont fuités par les médias. Al Karama fait systématiquement signer des clauses de confidentialité aux acquéreurs pour empêcher le dévoilement au public du prix de la vente. Parfois, quand par hasard on apprend le prix de la vente, on découvre que la cession s'est faite à un prix dérisoire, bien inférieur à la valeur réelle du bien, comme c'est le cas de Mosaïque FM. Pour ce cas particulier de Mosaïque FM, il est bon de rappeler que le prix de cession dépasse à peine son chiffre d'affaires annuel et que la vente a eu lieu alors que le gérant-fondateur et actionnaire principal était en prison. Cette absence totale de transparence des dirigeants d'Al Karama jette clairement le doute sur la gestion et la gouvernance de la holding. Avec ses révélations du jeudi 7 décembre, Kais Saïed est venu donner une preuve à ce que l'on craignait déjà. Après la sortie présidentielle, verra-t-on ces dirigeants passer devant un juge pour mauvaise gestion ? C'est très probable puisque le chef de l'État a mis dans sa ligne de mire, depuis quelques mois, tous les chefs d'entreprises suspects de corruption ou de malversation. Kais Saïed est déjà impitoyable avec ceux du privé, il est plus que probable qu'il le sera davantage avec ceux qui dirigent les entreprises publiques, car il s'agit de l'argent du peuple, comme il dit. Une instruction judiciaire est déjà ouverte, d'après les informations de Business News. En outre, et avant même qu'un juge instruisse le dossier d'Al Karama, on sait que Adel Grar est cité dans une autre affaire de blanchiment d'argent dans laquelle est détenu le publiciste Riad Ben Fadhel.

LIBYE

Axe central dans le dispositif russe en Afrique

Depuis 2019, les paramilitaires russes de Wagner sont officiellement présents en Libye. Ils étaient plusieurs milliers selon l'ONU mais leur nombre a été revu à la baisse, guerre en Ukraine oblige. Ces forces russes avaient prêté main forte à Khalifa Haftar, le maréchal qui contrôle l'est de la Libye, durant son opération ratée, pour étendre son contrôle sur la capitale Tripoli. En 2020, les paramilitaires russes se sont

déployés dans plusieurs sites stratégiques, à l'est et dans le sud libyen, dans des bases militaires et navales et des terminaux pétroliers. Après la mort d'Evgueni Prigojine, le chef du groupe Wagner, en août dernier, Yevkurov, le vice-ministre russe de la Défense a été dépêché à l'Est libyen. Il y est resté une semaine à restructurer Wagner et a rassuré le maréchal Haftar quant au soutien du Kremlin. Dans le nouveau dispositif russe en cours

de formation pour l'Afrique, la Libye devient l'axe central pour baser le contingent africain de Moscou. Une force qui prendra le relais des Wagner afin d'agir militairement en Afrique.

Concurrencer l'Otan
Ned Price, le porte-parole du secrétariat d'état américain, a d'ailleurs dans des déclarations récentes, accusé Moscou de vouloir utiliser la Libye comme « base essentielle pour le déploiement de son contingent africain »

qui doit absorber les Wagner dans ses rangs. Si l'on en croit l'Institut américain d'étude de guerre, le continent africain concentre actuellement l'intérêt de Moscou. Et c'est dans le but de concurrencer les États-Unis et leurs alliés européens de l'Otan en Afrique. Une concurrence qui s'est accentuée avec la guerre en Ukraine. Les États-Unis craignent que la Russie accède à l'eau chaude de la Méditerranée. En ayant une base navale en Libye, Moscou

sera à quelques centaines de km des côtes européennes et elle pourrait espionner des pays de l'Otan, note l'Institut américain. Enfin, le contingent africain de la Russie sera directement placé cette fois-ci sous la responsabilité du ministère de la Défense et du service du renseignement. Selon plusieurs observateurs, la Russie officialise aujourd'hui sa présence militaire en Afrique tout en défiant les États-Unis et l'Otan.

RUSSIE

Poutine annonce se présenter à la présidentielle de mars 2024

Pas «d'autre choix» : Vladimir Poutine a annoncé être candidat pour un cinquième mandat à la présidentielle du 17 mars en Russie, sa réélection faisant peu de doute après près d'un quart de siècle au pouvoir et la répression de l'opposition.

Le chef de l'Etat russe, qu'une révision constitutionnelle de 2020 autorise à être candidat encore en 2024 et 2030, peut théoriquement se maintenir au Kremlin jusqu'en 2036, l'année de ses 84 ans. «A une autre époque, j'ai eu d'autres pensées concernant cette question. Mais je comprends qu'aujourd'hui il n'y a pas d'autre choix possible. Je vais donc me présenter au poste de président de la Russie», a déclaré l'intéressé, âgé de 71 ans. M. Poutine s'exprimait au Kremlin à l'occasion d'un échange avec des combattants en uniforme, la mère d'un soldat tué en Ukraine, une médecin et un ouvrier d'une mine à qui il venait de remettre des décorations, pendant une cérémonie télévisée. Fait inhabituel, l'annonce avait été faite aux médias russes quelques minutes plus tôt par un participant à cette réunion, Artiom Joga, un combattant et membre du Parlement local russe à Donetsk, une ville occupée de l'est de l'Ukraine. «La candidature est chargée de symboles : des héros, des «pères du Donbass» (un territoire ukrainien revendiqué par Moscou, NDLR) veulent voir Poutine à nouveau président.... Poutine a choisi la guerre, la guerre choisit Poutine», a commenté sur Telegram l'analyste Tatiana Stanovaïa. «Il ne s'agit pas tant de prospérer que de survivre», a-t-elle ajouté, estimant que cette annonce, se voulant informelle, visait à donner l'image d'un «Poutine modeste, occupé par (le règlement) de vraies questions».

Le président de la chambre basse du Parlement, Viatcheslav Volodine, a réagi sur Telegram en insistant sur les «qualités uniques» de Vladimir Poutine, tandis que pour son homologue à la chambre haute, Valentina Matvienko, le chef de l'Etat «ne fuira jamais ses responsabilités». Aucun détracteur du Kremlin ne devrait être en mesure de se présenter au scrutin, les autorités écrasant depuis des années l'opposition. Cette répression s'est accélérée



avec l'offensive en Ukraine. L'élection se déroulera du 15 au 17 mars, peu après le deuxième anniversaire du déclenchement de l'attaque contre l'Ukraine, toujours en cours, et à la veille du dixième anniversaire de l'annexion par la Russie, en 2014, d'un premier territoire ukrainien, la péninsule de Crimée. L'élection aura d'ailleurs lieu dans les régions ukrainiennes occupées par la Russie, où la loi martiale est actuellement en vigueur. Après une année 2022 marquée par des revers sur le front des combats et une volée de sanctions occidentales, Vladimir Poutine apparaît fin 2023 en meilleure posture avec l'échec de la contre-offensive entamée cet été par l'Ukraine, l'effritement du soutien européen et américain à Kiev et le redressement de l'économie nationale. La quasi-totalité des opposants d'envergure, à l'exemple du militant anticorruption

Alexeï Navalny, ont été jetés en prison ou poussés à l'exil.

La Commission électorale russe a annoncé vendredi que le scrutin se déroulerait sur trois jours, une pratique instaurée pendant la pandémie de Covid-19 mais dénoncée par l'opposition comme étant un moyen de faciliter les fraudes et d'obtenir les résultats attendus par le pouvoir. M. Poutine a été président de 2000 à 2008 et l'est de nouveau depuis 2012. Touché par la limite du nombre des mandats, il avait cédé le Kremlin de 2008 à 2012 à un allié, Dmitri Medvedev, mais était resté en tant que Premier ministre l'homme fort de la Russie. Né en 1952 à Léningrad (redevue Saint-Petersbourg), il a d'abord eu une carrière d'agent du KGB, les services secrets soviétiques, notamment en Allemagne de l'Est, avant de rentrer en Russie à la dislocation de l'URSS. Il a commencé son

parcours politique à la mairie de Saint-Petersbourg, avant de rapidement rejoindre le Kremlin et d'y gravir les échelons en cultivant l'image d'un homme efficace, en plein tumulte des années 1990 en Russie. Désigné Premier ministre, puis succédant à Boris Eltsine après sa démission le 31 décembre 1999, Vladimir Poutine a progressivement redressé l'économie grâce à la manne des hydrocarbures et mis au pas son pays, en démontant les acquis démocratiques des années 1990 et prônant une politique de puissance nostalgique de l'URSS, de plus en plus conservatrice et anti-occidentale. Il a livré ou soutenu quatre guerres depuis son arrivée au pouvoir : la seconde guerre de Tchétchénie (1999-2009), l'invasion d'une partie de la Géorgie (2008), l'intervention en Syrie (2015) et les attaques contre l'Ukraine, d'abord en 2014, puis en 2022.

Irak

L'ambassade américaine attaquée par des tirs de roquettes

L'ambassade des Etats-Unis à Bagdad, la capitale de l'Irak, a été attaquée par deux salves de tirs de roquettes vendredi dernier sans faire de blessés, a déclaré un porte-parole de l'ambassade.

L'attaque, qui n'a fait l'objet d'aucune revendication, semble avoir été menée par des milices irakiennes proches de l'Iran, a déclaré le porte-parole. Des sirènes ont retenti après que des explosions ont été entendues près de l'ambassade américaine située dans le centre de la capitale ira-

kienne, selon des vidéos publiées sur les réseaux sociaux. En octobre, des milices proches de l'Iran ont mené des attaques contre des bases militaires américaines en Irak et en Syrie. Les groupes armés qui opèrent sous la bannière de la Résistance islamique en Irak ont mené plus de 70 attaques contre des représentations américaines en représailles au soutien des Etats-Unis à Israël dans son intervention à Gaza. «Nous appelons encore une fois le gouvernement d'Irak, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises, à

faire tout ce qui est en son pouvoir afin de protéger les personnels diplomatiques et les installations diplomatiques des partenaires de la coalition», a déclaré le porte-parole de l'ambassade américaine. Le Premier ministre irakien Mohammed Chia al Soudani a enjoint les agences de sécurité à poursuivre les assaillants, les décrivant comme des groupes «qui ne représentent en aucun cas la volonté du peuple irakien», selon un communiqué publié par son bureau. Outre son personnel diplomatique, près de 2.500 soldats

américains sont déployés en Irak dans le but, dit Washington, de conseiller et soutenir les forces locales contre la résurgence de l'Etat islamique. «Nous réitérons notre droit à l'auto-défense et à protéger notre personnel partout dans le monde», a ajouté le porte-parole. La mission des Nations unies en Irak a condamné l'attaque. «L'Irak ne peut pas se permettre de se laisser entraîner dans un conflit qui menacerait une stabilité durablement acquise et tous les progrès réalisés jusqu'ici.»

ONU

Les homicides ont atteint un niveau record en 2021

Le nombre de meurtres et autres homicides volontaires a atteint un niveau record dans le monde en 2021, en partie à cause du stress et des pressions économiques liés aux confinements durant la crise du Covid-19, selon un rapport de l'Onu publié vendredi dernier.

Environ 458.000 personnes ont été tuées intentionnellement, ce qui est supérieur aux 400.000 à 450.000 personnes enregistrées chaque année depuis que les

chercheurs ont commencé à collecter les données en 2000, selon l'étude mondiale sur l'homicide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). L'escalade de la violence des gangs ou de la violence politique en Équateur, en Birmanie et dans d'autres pays a joué un rôle, selon l'étude, mais les séquelles des confinements ont également fait des ravages. «La hausse notable des meurtres en 2021 peut être attribuée en partie aux répercussions

économiques des restrictions liées au Covid», indique le rapport. Dans un premier temps, les mesures de confinement mises en place dans le monde entier à partir de 2020 ont pu réduire le nombre de meurtres, car les tueurs potentiels restaient en grande partie à l'intérieur et ne se mêlaient qu'aux personnes du même foyer, selon l'étude. Mais «à plus long terme, on peut s'attendre à ce que les répercussions sociales et économiques négatives des confinements, qui

peuvent inclure une augmentation du stress et de l'anxiété, le chômage ou la perte de revenus, affectent les tendances en matière d'homicides en créant un environnement de «tension» qui pousse les individus à commettre des crimes», indique le rapport. Dans l'ensemble, les pays en Amérique du Nord et du Sud ont continué à afficher le taux d'homicide le plus élevé des cinq régions du monde, soit plus de six fois celui de l'Europe, qui est le plus bas.

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Site web : LE MEDIATEUR MAGHREBIN

**Pour vos annonces
une seule adresse
avec des prix concurrentiels**



**Veillez contacter
www.lemediateurmaghrebin.dz**

**Demandez-le tous les jours chez
votre marchand de journaux**

ECONOMIE MONDIALE

Le « Sud global » à l'assaut du FMI

À l'occasion de trois sommets organisés à Johannesburg, New Delhi et Marrakech entre août et octobre 2023, le « Sud global » a montré sa force dans les négociations économiques internationales. Une première qui aura des conséquences majeures à plus ou moins brève échéance.



Tout commence à Johannesburg le 24 août 2023. Un changement important passe largement inaperçu. Il modifie pourtant le rapport des forces au sein des institutions financières multilatérales qui siègent à Washington. L'élargissement du groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) lui donne, de fait, un droit de veto sur le fonctionnement du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, clé de voûte du financement de l'économie mondiale.

Avec le renfort de ses six nouveaux membres (Argentine, Égypte, Éthiopie, Iran, Émirats arabes unis et Arabie saoudite), les onze pays du BRICS contrôlent désormais près de 20 % du capital du FMI, soit l'équivalent en droits de vote. Ensemble, ils peuvent bloquer l'adhésion d'un nouveau membre (comme Taïwan) ou peser sur les grandes mesures politico-financières du FMI comme la révision du poids des 189 adhérents à son capital, toutes décisions qui exigent 85 % des votes. « Le Sud global aura un rôle plus grand dans la gouvernance globale et le développement mondiale », titrait le 25 août dernier l'agence de presse chinoise Xinhua.

LA « MENACE » DE LA CHINE

Le président américain Joe Biden, dont le pays est actuellement le seul à disposer d'une minorité de blocage avec 17,43 % des quotas et donc des droits de vote, ne s'y trompe pas.

Le 22 août 2023, à la veille de l'élargissement des BRICS, la Maison Blanche fait savoir qu'au prochain sommet du G20 en septembre suivant à New Delhi, « la question de la modernisation des banques de développement dans le monde, y compris le FMI et la Banque mondiale, sera abordée ». Et coup de pied de l'âne, Washington compare le financement « effectif et transparent » des institutions internationales avec un autre financement des investissements, dont la Chine serait le protagoniste — une attaque rituelle de

l'administration démocrate qui reproche aux financiers chinois le flou de leurs contrats. Plus diplomate, Jake Sullivan, conseiller national à la sécurité affirmait, contrairement au verbatim des propos de Biden, que la Chine n'était pas visée par les propos présidentiels...

De fait, le poids démographique et économique des pays émergents n'est pas pris en compte par le FMI. Les BRICS, qui représentent entre 42 % et 46 % de la population mondiale et environ un bon tiers de l'économie internationale, ont moins de voix que quatre pays européens « moyens » (Royaume-Uni, Allemagne, Italie et France). Les économies avancées disposent de 59,1 % des droits de vote alors qu'elles ne constituent que 13,9 % de la population mondiale. Au moment de la fondation des institutions de Breton Woods, en 1944, la plupart de ces pays émergents appartenaient à des empires coloniaux et n'étaient pas souverains. Depuis, les tentatives de corriger ces inégalités n'ont pas manqué sans réellement déboucher, sauf en 2009.

LE VETO DES ÉTATS-UNIS

La révision des quotas — c'est-à-dire les parts du capital du FMI dont disposent ses adhérents —, occupe une grande partie du temps de son état-major. Il faut à la fois corriger les inégalités nées de l'Histoire et augmenter le nombre total de parts pour financer les prêts du Fonds. Depuis une bonne quinzaine d'années, la révision est en panne pour une seule et unique raison : le Congrès américain refuse d'abaisser les quotas des États-Unis au profit des nouveaux venus, car Washington ne veut pas perdre son droit de veto, ce qui serait inmanquablement le cas si leurs quotas tombaient en dessous de 15 %. En 2023-2024, période électorale aux États-Unis, ceux-ci sont plus opposés que jamais à abandonner des quotas qui leur donnent un droit à intervenir dans les affaires du monde.

Le président Biden propose de fixer à 200 milliards de dollars l'augmentation du capital du FMI. Le G7, qui regroupe les pays les plus riches de la planète, a du mal à mettre sur pied le fonds de 100 milliards

de dollars déjà promis. Mais comment financer cette avalanche de billets verts ? Théoriquement, la vente de quotas supplémentaires à chaque pays membre doit fournir la ressource. Actuellement, l'absence d'accord sur la redistribution des quotas bloque cette solution. À défaut, le FMI emprunte sur les marchés financiers internationaux grâce à des arrangements multilatéraux (408 milliards de dollars) ou bilatéraux (152 milliards de dollars) auprès de riches prêteurs, dont les États-Unis, à des taux d'intérêt qui augmentent et frôlent désormais 5 % outre-Atlantique.

Au G20 de New Delhi en septembre dernier qui a réuni les 18 principales puissances économiques du monde, dont les grands pays occidentaux, la question des quotas n'a pas fait l'objet de débats publics. Le point 53 de la déclaration des chefs d'État et de gouvernements du G20 revient sur la réforme des banques multilatérales de développement, et surtout sur la question de la révision des quotas qui doit prendre fin en décembre prochain : Nous demeurons résolus à réexaminer l'adéquation des quotas-parts et nous poursuivons le processus de réforme de la gouvernance du FMI dans le cadre de la seizième révision générale des quotas-parts, en utilisant notamment comme référence une nouvelle formule de calcul et en veillant à ce que les quotas-parts jouent un rôle de premier plan dans les ressources du FMI, ce processus devant s'achever d'ici le 15 décembre 2023.

SUPLANTER LES FINANCEMENTS DU NORD

Quelle sera la nouvelle forme de calcul mentionnée au point 18 ? Rien jusqu'ici n'a été divulgué. L'engagement des membres du G20 vaut bien sûr en principe pour les États-Unis et l'Europe. Mais les pays riches ne semblent pas disposés à rogner sur leurs quotas au profit du Sud global. La Chine, qui a fêté le 18 octobre 2023 en compagnie d'une centaine de chefs d'États le dixième anniversaire du lancement de l'Initiative ceinture et route (Belt and Road Initiative, BRI) — dite aussi «

nouvelle route de la soie » —, leur a déjà prêté plus de 1 000 milliards de dollars. Ses engagements à venir dépassent les 107 milliards de dollars. La République populaire ne finance plus le déficit budgétaire des États-Unis en achetant des bons du Trésor américains, mais place son épargne dans les investissements en infrastructure (routes, barrages, ponts, centrales électriques...) des pays pauvres. Le Président chinois Xi Jinping s'est engagé à continuer dans les années à venir et, de fait, à supplanter le FMI et la Banque mondiale dans les soutiens financiers au Sud grâce, bon an mal an, à l'excédent confortable de la balance des paiements chinoise (plus de 150 milliards de dollars par an).

A Marrakech, début octobre, les traditionnelles assemblées annuelles des actionnaires du FMI et de la Banque mondiale ont largement été étouffées par l'explosion de violence au Proche-Orient. Elles ont débouché sur un nouvel affrontement feutré entre les deux principales économies du monde, les États-Unis et la Chine. Pour la première fois, Pékin a refusé de céder aux pressions américaines sur le financement du Fonds. La menace implicite d'un veto des BRICS a empêché l'adoption de la solution préconisée par la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen. Du coup, la « 16th General Review of Quotas » (« 16e Révision générale des quotas ») en cours porte sur l'augmentation du nombre des quotas, pas sur leur distribution relative entre États membres, qui demeure inchangée. Elle a peu d'avenir malgré le cavalier seul de l'Inde, unique membre des BRICS à s'y être plus ou moins rallié. Désormais, deux puissances - les États-Unis et les BRICS - peuvent imposer leur veto au sein des institutions financières internationales.

Par Jean-Pierre Sereni, journaliste, ancien directeur du Nouvel Économiste et ex-rédacteur en chef de l'Express.

Auteur de plusieurs ouvrages sur le Maghreb, le Golfe, l'énergie, les grands patrons et la Ve République, in Orient



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (3E J/ GR.A) Les «Rouge et Noir» pour la passe de trois face au Egyptiens

Auteur d'un bon départ en alignant deux succès de rang, l'USM Alger recevra dimanche soir les Egyptiens de Future FC au stade olympique 5-juillet (20h00), avec l'intention de faire la passe de trois et réussir un grand pas vers les quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, à l'occasion de la 3e journée (Gr.A) de la phase de poules.

Vainqueurs de la dernière édition de cette épreuve, les «Rouge et Noir» poursuivent admirablement la défense de leur titre, en s'imposant d'abord d'entrée à domicile face aux Libyens d'Al-Hilal Benghazi (2-0), avant d'aller battre les Sud-Africains de Supersport United (2-0) à Polokwane, ce qui leur a permis de s'installer au poste de leader avec la formation égyptienne de Future FC, qui a également gagné ses deux premiers rendez-vous.

Une victoire de l'USMA dimanche soir, lui permettra de s'emparer de la tête du classement de sa poule, et de surtout faire un grand pas vers le prochain tour. Les coéquipiers du capitaine Zinedine Belaïd seront ainsi face à une belle occasion de quasiment sceller leur qualification, à condition de venir à bout d'une coriace équipe de Future FC qui a montré de bonnes choses lors de ses deux premières sorties. Sur le plan de l'effectif, le coach espagnol de l'USMA, Juan Carlos Garrido, aura l'embarras du choix pour aligner un onze conquérant et compétitif pour ce derby nord-africain. Cependant, l'attaquant Khaled Bous-seliou, meilleur buteur du club algérois dans cette compétition la saison dernière, qui revient de blessure, est incertain.



Côté adversaire, Future FC, dirigée sur le banc par le technicien portugais Ricardo Formosinho, n'a pas fait preuve de régularité depuis le début de la saison, puisque les coéquipiers de Marouane Mohsen occupent la 7e place au classement du championnat égyptien avec 12 points, à quatre longueurs du leader Pyramids FC.

Sur le plan des statistiques, les Egyptiens ont marqué 14 buts contre 8 buts encaissés en 11 rencontres depuis le début de l'exercice, toutes compétitions confondues.

A pied d'œuvre depuis vendredi à Alger, Future FC abordera ce rendez-vous avec l'intention d'éviter la défaite

et préserver ses chances de terminer leader du groupe.

Le match USMA-Future FC sera dirigé par un trio arbitral un trio mauricien conduit par Ahmad Iltehad Heeralall, assisté Jean Marc Jeff Pithia (1e assistant) et Ganesh Chutooree (2e assistant). Le commissaire au match est Soulaïmane Amaldine.

Dans l'autre match du groupe A, les Libyens d'Al-Hilal Benghazi et les Sud-Africains de Supersport United, qui comptent 0 point chacun, s'affronteront dimanche au stade des Martyrs de Benina à Benghazi (17h00) avec l'intention de se racher après deux revers de rang.

Très courtisé en France

Bachir Belloumi sur le départ de Farense



L'une des révélations de la saison en Algérie, mais également fils du légendaire Lakhdar Belloumi, considéré par beaucoup comme le meilleur joueur algérien de tous les temps, Bachir Belloumi attire l'attention chez les dirigeants de certaines formations, plus particulièrement en France.

Il serait tout à fait envisageable pour le clan Belloumi d'avoir plusieurs offres sur la table cet hiver pour leur protégé. A en croire notre source exclusive, plusieurs équipes de Ligue 1 Uber Eats s'intéressent au profil du joueur algé-

rien. Des scouts ont d'ailleurs été envoyés au Portugal pour superviser Bachir Belloumi tout au long du mois de novembre. Néanmoins, en se renseignant auprès du club, les recruteurs ont eu la certitude que Farense ne compte pas laisser filer sa pépite pour le moment, à moins de toucher un chèque d'au moins 5 millions d'euros.

Bachir Belloumi Compte tenu de l'intérêt porté par ces scouts, des offres d'un montant supérieur ou égal à la demande devraient être formulées en janvier.

Après la démission du Messaoudi

Le MCA tiendra une AGEX le jeudi 14 décembre

Le Club sportif amateur (CSA) MC Alger, tiendra une assemblée générale extraordinaire (AGEX), le jeudi 14 décembre (15h00) à la salle de conférence de l'Ecole supérieure en sciences et technologie du sport à Dely Brahim (Alger), a appris l'APS vendredi auprès du club algérois.

Au cours de cette AGEX, il sera question de l'installation de la commission de candidature, de recours, et de passation de consignes, précise la même source. L'organisation de cette assemblée extraordinaire intervient quelques semaines après la démission du président du CSA Tourki Messaoudi.

Élu une première fois à la tête du CSA en 2016, Messaoudi avait été le 29 décembre 2020 pour un second mandat olympique, en obtenant 38 voix contre 26 pour son unique concurrent Djamel-Eddine Rachedi, alors que 6 bulletins ont été déclarés nuls. Le CSA a appelé les membres de l'AG à s'acquitter



de leurs cotisations de l'année 2023 « pour ceux qui ne l'ont pas fait lors des deux dernières assemblées », conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur, et vu le règlement intérieur régissant le fonctionnement du CSA/MCA.

En attendant le feu vert de la FIFA La FAF lève l'interdiction de recrutement pour le MCO

La direction du MC Oran est parvenue à conclure des accords avec pas moins de 78 anciens joueurs et entraîneurs qui leur permet d'aspirer à lever « dans les prochains jours » l'interdiction de recrutement dont fait l'objet le club de Ligue 1.

Cette opération, menée depuis déjà plusieurs semaines, a déjà permis aux dirigeants des « Hamraoua » d'épurer les dettes de leur club auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), en attendant que la même procédure soit effectuée auprès de la Fédération internationale de football à laquelle ont recouru deux anciens joueurs camerounais de l'équipe, en plus de Hichem Belkaroui (actuellement à l'ASM Oran) pour être rétablis dans leurs droits, précise-t-on de même source.

Au MCO, on table sur la levée d'interdiction de recrutement sur le club « au courant de la semaine prochaine » pour permettre à l'entraîneur Kheireddine Madoui d'utiliser les nouvelles recrues engagées lors du mercato estival, au nombre de huit, indique-t-on encore. Evoluant avec un effectif, estimé réduit par Madoui lui-même, le MCO peine à suivre le rythme du championnat de cette saison, en obtenant seulement six points en sept matchs (1 victoire, 3 nuls et 3 défaites), lui valant une peu reluisante 14e place au classement.

Out pour 5 semaines Pas de CAN pour Bouanani

Visiblement, la poisse poursuit le jeune Badreddine Bouanani, qui connaît une première saison de partie délicate, au moment où tout le monde misait sur lui pour gravir un autre échelon, après s'être distingué lors de l'exercice dernier, ce qui lui a valu d'être appelé en sélection nationale A à l'âge de 18 ans.

Écarté des rangs des Verts lors du précédent stage à cause de son manque de temps de jeu au sein de son club français, l'OGC Nice, Bouanani vient de recevoir un énorme coup qui le pousse à perdre tout espoir de revenir en sélection en prévision de la CAN.

Blessé à l'entraînement, il y a quelques jours, le capitaine de la sélection de France des moins de 18 ans qui a remporté la médaille d'or des jeux méditerranéens de l'été 2022 à Oran, est annoncé out pour cinq semaines.

L'ailier de l'OGC Nice ne jouera plus jusqu'à la fin de l'année 2023. Une blessure qui le rend pratiquement recalé du rendez-vous continental prévu du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire. Bouanani était en lutte pour être sur la liste de Belmadi après son absence lors des éliminatoires du Mondial 2026.

La blessure de Bouanani devrait baliser la route à son compatriote Adam Ounas pour être du voyage ivoirien, puisqu'il était en concurrence avec lui pour statut de doublure de Riyad Mahrez sur le flanc droit de l'attaque.

Il se trouve néanmoins qu'Ounas donne lui aussi des soucis à l'entraîneur national Djamel Belmadi, puisque son temps de jeu avec son club français Lille n'est pas du tout fameux. C'est dire que le champ de manœuvre de Belmadi dans ce registre est vraiment limité.



ZONES HUMIDES AU MONDE

L'urgence d'une protection «adéquate» soulignée

L'urgence d'une protection «adéquate» des zones humides à travers la planète, a été soulignée à Alger, par le scientifique et expert mondial des questions environnementales, le Professeur Otte Marinus, déplorant la responsabilité de l'humain dans la dégradation de ces milieux.

«Les zones humides continuent d'être asséchées et polluées partout dans le monde et leur protection adéquate s'impose de toute urgence», a déclaré le Pr Marinus, lors d'une conférence organisée par l'Académie Algérienne des Sciences et Technologies (AAST), dans l'enceinte de l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB).

Soulignant qu'il s'agit d'un «problème majeur», l'expert a plaidé pour «la restauration des zones humides endommagées et la création de nouvelles autres», précisant qu'un nombre important de ces zones ont disparu et beaucoup d'autres sont endommagées, imputant la dégradation de ce patrimoine naturel à l'homme, «principale cause du changement planétaire permanent».

Il a relevé, dans le même contexte, le rôle «crucial» des zones humides à l'écosystème, car elles empêchent, entre autres, la pollution de l'eau, servent de tampon aux variations hydrologiques (sécheresses et inondations), soutiennent la biodiversité et fournissent des couloirs de migration, a-t-il expliqué.

Les zones humides sont aussi pourvoyeuses en ressources diverses pour la



population mondiale qui a besoin «davantage d'espaces, d'eau, d'aliments, d'industries, d'infrastructures, et ce, à mesure qu'elle s'accroît», a-t-il dit.

«Tout cela entraîne des changements rapides et permanents du climat, et cette question est devenue une des pré-

occupations des Objectifs du Développement durable (ODD) des Nations-Unies», a estimé le spécialiste.

A l'ouverture des travaux de cette rencontre, le président de l'AAST, Mohamed Hicham Kara, a souligné la pertinence de la thématique choisie, «dans

un contexte mondial marqué par les changements climatiques».

Il a indiqué, par la même occasion, que la mission de l'Académie est précisément de «diffuser le savoir parmi la société et de le partager avec les différents institutions du pays».

IL LES INCITE À SORTIR DE LEUR «ZONE DE CONFORT

Le président de la COP28 appelle les pays aux «compromis»

À six jours de la fin de la COP28, son président émirati, Sultan Al Jaber, a appelé les pays à sortir de leur «zone de confort et à trouver un terrain d'entente», y compris sur les fossiles, afin d'obtenir un accord final «très ambitieux» d'ici mardi.

«Nous remercions les parties pour leur engagement constructif et vous appelons à apporter le même esprit de compromis et d'ouverture» pour les six prochains jours, a-t-il déclaré à l'issue d'une longue séance plénière concluant les travaux de

la première semaine de la conférence, au début de la nuit.

«Toutes les options et opinions restent sur la table», a-t-il précisé. Alors que certains négociateurs le trouvaient en retrait jusqu'à présent, Sultan Al Jaber a clairement indiqué qu'il entendait désormais activement s'impliquer dans la dernière phase des négociations, donnant rendez-vous vendredi matin pour présenter son plan de bataille. Jeudi était un jour de repos à la COP. «Il est important que nous passions à la vitesse supérieure et que tous

les ministres et les chefs de délégations s'impliquent», a affirmé Sultan Al Jaber.

Alors que les COP finissent habituellement en retard, le méthodique patron de la compagnie pétrolière Adnoc a même indiqué qu'il comptait sur une clôture ordonnée de la conférence le mardi 12 décembre à 11 heures au plus tard» (07H00 GMT). La COP27 n'a été conclue qu'après deux nuits de prolongation.

«Je continuerai à demander aux parties de venir avec des propositions qui créent des

points sur les énergies fossiles, les renouvelables et l'efficacité énergétique, alignées sur la science. Nous devons obtenir des résultats qui guident notre action dès cette décennie», a-t-il insisté.

«J'entends terminer cette conférence dans le même esprit qui a marqué son début», a poursuivi l'Emirati, rappelant que le premier jour de la conférence a vu l'adoption historique de la création d'un fonds pour les «pertes et dommages», financé par les pays riches à destination des pays pauvres frappés par le changement climatique.

AFRIQUE DE L'EST

Les pluies diluviennes plus intenses à cause de l'activité humaine

Les pluies diluviennes qui touchent l'Afrique de l'Est depuis l'octobre et qui ont fait plus de 300 morts ont été jusqu'à deux fois plus intenses que la normale à cause du changement climatique causé par l'activité humaine, selon une étude scientifique publiée jeudi.

Les intempéries qui ont touché l'Éthiopie, le Kenya et la Somalie entre octobre et décembre «ont été parmi les plus intenses jamais enregistrées dans la région», selon le World Weather Attribution (WWA), un réseau mondial de scientifiques qui analyse en temps réel les événements météorologiques extrêmes.

Pour les chercheurs du WWA, «le changement climatique a contribué à l'événement, rendant les fortes précipitations jusqu'à deux fois plus intenses», poursuivant «que tant que la planète continuera à se réchauffer, de fortes précipitations comme cel-

les-ci seront plus fréquentes en Afrique de l'Est».

Le rapport du WWA a pointé du doigt le «besoin urgent d'éliminer progressivement les combustibles fossiles et réduire les émissions à zéro».

Les chercheurs notent toutefois qu'il existe encore des «incertitudes» sur la «contribution exacte» du réchauffement climatique.

La Corne de l'Afrique est l'une des régions les plus vulnérables au changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes y sont de plus en plus fréquents et intenses.

La pire sécheresse en quarante ans a frappé la région après plusieurs saisons de pluies décevantes qui ont laissé des millions de personnes dans le besoin et dévasté les cultures et le bétail. Selon l'étude du WWA, la vulnérabilité de la population joue

également un «rôle majeur»: «De nombreuses communautés étaient déjà sous le choc d'une sécheresse de trois ans provoquée par le changement climatique, ayant occasionné la mort de bétail, de mauvaises récoltes et l'insécurité alimentaire».

Les pluies diluviennes ont fait plus de deux millions de déplacés en Afrique de l'Est, près de la moitié rien qu'en Somalie. Les précipitations ont fait au moins 57 morts en Éthiopie, plus de cent morts en Somalie et au moins 165 au Kenya.

Au moins 23 personnes sont également décédées du choléra dans une région de l'Est de l'Éthiopie touchée par d'importantes inondations.

El Niño, généralement associé à une augmentation des températures, à des sécheresses dans certaines parties du monde et de fortes pluies dans d'autres, devrait se prolonger jusqu'en avril.

Glissements de terrain en Tanzanie

Le bilan passe à 76 morts

Au moins 76 personnes ont été tuées dans des glissements de terrain causés par des pluies diluviennes dans le nord de la Tanzanie la semaine dernière, a déclaré la présidente Samia Suluhu Hassan, qui s'est rendue sur les lieux.

«Cette catastrophe a coûté la vie à 76 personnes dans la région de Katesh», à environ 300 kilomètres au nord de la capitale Dodoma, a déploré la cheffe de l'Etat après avoir rencontré des survivants.

Ces pluies diluviennes dans la nuit de samedi à dimanche «sont également un signal d'alarme pour que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour détecter les signes et alerter les gens à l'avance afin d'éviter des conséquences graves comme celles-ci», a poursuivi Samia Suluhu Hassan, précisant que cette «catastrophe a également détruit des infrastructures et l'activité économique».

«Nous avons maintenant pour tâche de rétablir la situation ici», a-t-elle également déclaré, après avoir écourté son déplacement à la COP28 à Dubaï pour se rendre sur les lieux.

Un précédent bilan donné mardi par les autorités faisait état de 65 morts.

SPORT VOLONTAIRE REPORTEUR		BLESSER		CONDIMENT		PETITS POÈMES		ARRIVÉES
		BOUT DE FABLE		RÉÉDIFIER		ARTISTE RECONNU		
LIEU PARFUMÉ								
VITRE DE VOITURE								
DÉDUISAIT L'EMBALLAGE							COULEUR DE CHEVELURE	
JOLI			MULTIPLI-CATEUR					BANDES DE ZÈBRES
			FRUIT DE RÉGIME					
AGRÉMENT DE GASCON	IL EST SENSIBLE AU TIRAGE GLACE							
		ADRESSE				ACTE CML		
		IL FAIT LA MANCHE		ABRI DE VERRES		CHEVILLE AU GOLF		
ANCIEN SERVICE SOMMET PYRÉNÉEN				SIGLE OUVRIER				
						C'EST UNE PÉRIODE HISTORIQUE		
TELS DES VENTS AU SUD								

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

HORIZONTALEMENT

- Travail de dompteur.
- Comme un temps d'octobre.
- C'est donc pareil. Elle s'étend sur plusieurs siècles.
- Arrivé par la mère. Couleur du lis.
- Pierre dure.
- Coupant le tronc.
- Il a donné lieu à une rue. Petit recueil de mots.
- Façon de s'exprimer. Auteur inconnu.
- Partie de derrière.
- Poudre dermatologique. Soupir de soulagement.
- Pas tout à fait à l'est sur une boussole. Enduit d'un vernis.
- Île maintenant reliée au continent. Sert à boire.

VERTICALEMENT

A. Femelles de cervidés. Explorer.
 B. Espérons que l'hiver ne le sera pas !. Il sonne la chasse. Cancre qui portait un bonnet.
 C. La saison des sports nautiques. Bouton en forme de clou.
 D. Chavira. Bref, brusque et cassant.
 E. Abréviation pour un roi. Département de Mont-de-Marsan. Adjectif démonstratif.
 F. Réduit à rien. Le début de la nuit.
 G. Farci. Ils battent pour vivre.
 H. Choix par vote. Être aux pouvoirs magiques.

- ANNEE
- ATTELE
- AVIATEUR
- AVILI
- CAMELIA
- CHENAPAN
- CHEVEU
- DESIR
- DIRE
- ECREVISSE
- EGALER
- FAVELA
- FENTE
- GARDIEN
- GRENADE
- LESER
- NARRATEUR
- NATTE
- NIVELE
- OMELETTE
- PERVERS
- PESAGE
- PILOU
- PITIE
- PRENDRE
- RAGLAN
- RAILLEUR
- RAREFIE
- RELEVER
- RIFT
- RUFIAN
- SPADASSIN
- TARENTULE
- TOURNEUR
- UREMIE
- USINE

N A P A N E H C R U E N R U O T
 N A R R A T E U R A I L E M A C
 G A L E V A F E S S I V E R C E
 A R T G T I M E S R E L E V E R
 R U E T A I V A N H E N L L I D
 D O E N E R D N C T T V I E E N
 I L I V A A I N T U E F R S U E
 E I T I P D R E L A G E I E U R
 N P E S A G E E I F E R A R P P

Cigarette électronique: les 10 questions que l'on se pose

Pour réussir à se sevrer du tabac avec une vapoteuse, mieux vaut l'utiliser de manière optimale. Quelles sont les erreurs à éviter?

1• L'e-cigarette, entre info et intox:

En 2013, pour la première fois depuis près de dix ans, les ventes de cigarettes ont chuté de 7,6 %. De là à attribuer ce phénomène à l'efficacité de la cigarette électronique (ou vapoteuse), qui a connu une percée fulgurante en France en 2011, il n'y a qu'un pas. Pourtant, les études relativisant les bénéfices de cette dernière se multiplient, de même que les rumeurs sur sa toxicité. Info ou écran de fumée? Les réponses du Pr Bertrand Dautzenberg, pneumologue responsable de la première consultation e-cigarette à Paris, auteur de l'E-Cigarette: pour en finir avec le tabac? (Ixelles Editions), et du Dr Philippe Presles, tabacologue, initiateur de l'appel des 100 médecins en faveur de l'e-cigarette et auteur de la Cigarette électronique, enfin la méthode pour arrêter facilement (Versilio).

2• Remplacer d'un coup la cigarette par le vapotage ou procéder progressivement?

Avant l'e-cigarette, la plupart des personnes désireuses d'en finir avec le tabac arrêtaient tout, tout de suite. Le sevrage était brutal. Aujourd'hui, avec la vapoteuse, plus besoin de se mettre la pression, on peut continuer de fumer et de vapoter simultanément. "Il est préférable d'apprendre à utiliser correctement son nouveau matériel, de prendre plaisir à le faire, et l'usage du tabac chutera de lui-même", conseille le Dr Presles. Un, deux ou trois mois plus tard, il sera temps d'envisager un arrêt total de la cigarette. De cette manière, les risques d'échec seront moindres, comme cela a pu être constaté dans les consultations de tabacologie.

3• Comment choisir la bonne concentration de nicotine pour son liquide?

Le vendeur vous demandera la marque de vos cigarettes et combien vous en fumez par jour, puis il vous fera essayer le matériel, avec un e-liquide dont le taux de nicotine sera adapté à votre consommation. "Surtout, testez les différents dosages [de 0 à 19,9 mg/ml] pour retenir celui qui vous donne les meilleures sensations", ajoute le Dr Presles. La bonne concentration est souvent une forte dose (conseils pratiques et indépendants sur forum-ecigarette.com).

Dans la phase suivante de sevrage à l'e-cigarette, vous procéderez en diminuant progressivement la concentration de votre e-liquide et le nombre de prises.

4• Entre l'e-cigarette rechargeable et la jetable, laquelle choisir?

Les tabacologues sont unanimes, les produits jetables fonctionnent moins bien que les rechargeables, quel que soit leur dosage en nicotine. Ces modèles coûtent le prix d'un paquet de cigarettes (de 7 à 10). Ils sont vendus dans les tabacs et les boutiques spécialisées. Aux Etats-Unis, ils constituent le marché principal. Pour autant, comme le souligne le Dr Presles, "ces produits sont peu satisfaisants pour les trois quarts des fumeurs et, sans doute, un facteur de fiasco chez beaucoup de vapoteurs. L'industrie du tabac met le paquet dessus, on peut donc imaginer que, en organisant l'échec, elle espère récupérer ses fidèles consommateurs. Ces cigarettes jetables peuvent néanmoins se révéler utiles dans une situation : lorsque la batterie de votre e-cigarette rechargeable est vide et que vous



avez une grosse envie de fumer. Là, mieux vaut craquer sur elles que sur de vraies cigarettes".

5• L'e-cigarette connectée est-elle plus efficace?

L'informatique, rivée à la batterie, se connecte par Bluetooth ou Wi-Fi avec un smart phone ou un écran. L'e-cigarette (intelligente) permet d'évaluer sa consommation et de poser des objectifs. A conseiller aux vapoteurs expérimentés, familiarisés avec le fonctionnement de leur e-cigarette. L'avenir confirmera ou pas leur intérêt.

6• Peut-on aussi devenir accro à la cigarette électronique?

Oui, l'e-cigarette ne déroge pas à la règle : bien que moins addictive que la cigarette, elle peut entretenir ou réveiller la dépendance, tout comme les substituts nicotiques oraux (de 5 à 30 % d'utilisateurs sont dépendants aux gommes). Même sans nicotine, elle peut, au travers de la gestuelle, favoriser ce qu'on appelle une dépendance comportementale.

7• Les e-liquides sont-ils totalement inoffensifs?

Plusieurs rumeurs circulent à leur sujet. Ils seraient des perturbateurs endocriniens ou provoqueraient des maladies auto-immunes. C'est faux ! Quant à la nicotine, ce serait un puissant poison (effectivement, avalée accidentellement et non inhalée, c'est un toxique). La dose létale pour un adulte serait de l'ordre de 500 mg à 1 g pas de quoi s'inquiéter si on avale un résidu de produit en aspirant trop fort. Pour les enfants, c'est une autre histoire, il y a un danger sérieux. "Toutefois, les intoxications restent exceptionnelles, rassure le Dr Presles, sur la base de statistiques américaines. L'ingestion d'e-liquide représente 2 appels sur 1 000 dans les centres antipoison, soit 1 351 intoxications accidentelles dont aucune n'a entraîné de décès". Doit-on voir, dans ces infos qui circulent sur les réseaux, une nouvelle stratégie de l'industrie du tabac pour discréditer l'e-cigarette? Une chose est sûre, aux Etats-Unis, les ventes stagnent.

8• Vapoter de la nicotine pendant des années est-il dangereux?

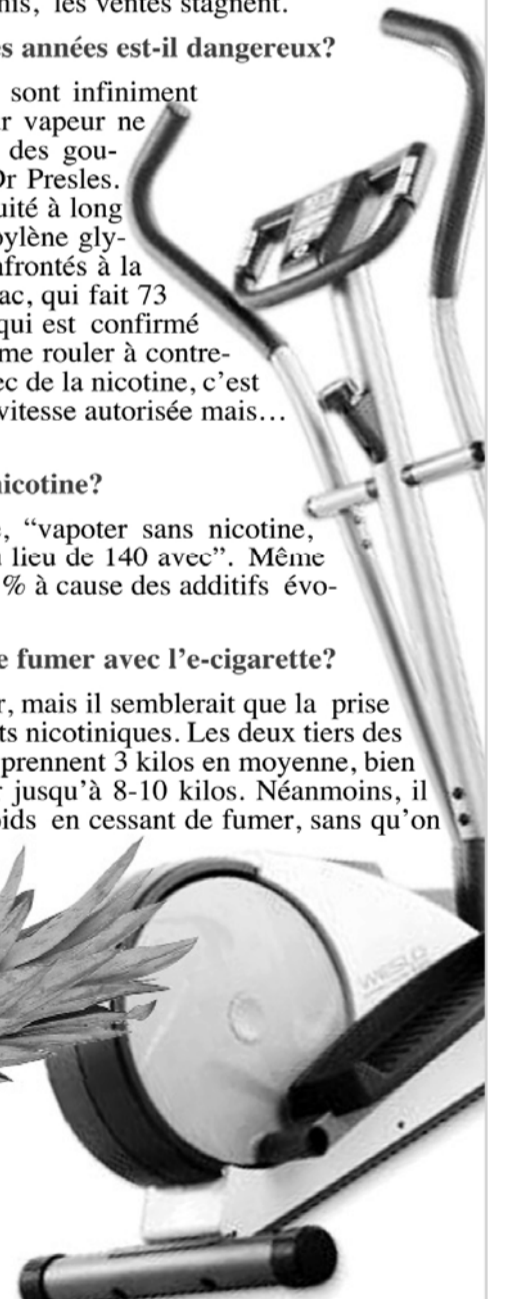
"Les dangers de la cigarette électronique sont infiniment moindres que ceux du tabac, puisque leur vapeur ne contient ni du monoxyde de carbone, ni des goudrons, ni des particules fines, estime le Dr Presles. S'il persiste des doutes sur la totale innocuité à long terme de certains de ses composants (propylène glycol, glycérol, arômes), ils doivent être confrontés à la certitude absolue de la dangerosité du tabac, qui fait 73 000 morts par an en France". Un propos qui est confirmé par le Pr Dautzenberg: "Fumer, c'est comme rouler à contre-sens sur l'autoroute, tandis que vapoter avec de la nicotine, c'est rouler à 140 km/h, soit un peu plus que la vitesse autorisée mais... dans le bon sens".

9• Et si on vapote sans nicotine?

Pour reprendre l'image du pneumologue, "vapoter sans nicotine, c'est rouler à 135 km/h sur l'autoroute, au lieu de 140 avec". Même sans nicotine, vapoter n'est pas sain à 100 % à cause des additifs évoqués précédemment.

10• Grossit-on moins si on s'arrête de fumer avec l'e-cigarette?

On manque encore de recul pour l'affirmer, mais il semblerait que la prise de poids soit la même qu'avec les substituts nicotiques. Les deux tiers des candidats au sevrage patchés ou nicotinés prennent 3 kilos en moyenne, bien moins que les autres qui peuvent grimper jusqu'à 8-10 kilos. Néanmoins, il reste 16 % des fumeurs qui perdent du poids en cessant de fumer, sans qu'on sache pourquoi.



EUR/DZD	144,988
🕒 22:59:33 Devis	-0,425 (-0,29%)
USD/DZD	134,703
🕒 22:59:42 Devis	-0,011 (-0,01%)
GBP/DZD	169,043
🕒 22:59:29 Devis	-0,517 (-0,31%)

Fajr	Sunrise	Dhuhr	Asr	Maghrib	Isha
06:07	07:38	12:35	15:14	17:32	18:59

Météo	Alger	Annaba	Oran	Tamanrasset
	Max 18 Min 9	Max 18 Min 9	Max 18 Min 9	Max 24 Min 9

RÉSOLUTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR UN CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

La Russie condamne le veto américain

La Russie a condamné le veto des Etats-Unis à un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU appelant à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza, en proie à des agressions sionistes barbares depuis plus de deux mois.

Le site officiel du ministère russe des Affaires étrangères, l'ambassadeur adjoint russe à l'ONU, Dmitri Polianskiï, a affirmé: «Nous n'exagérons pas si nous disons qu'aujourd'hui est l'un des jours les plus sombres de l'histoire du Moyen-Orient. Une fois de plus, les Etats-Unis font obstacle au processus visant à parvenir à un cessez-le-feu (à Ghaza), condamnant à mort des dizaines de milliers de civils en Palestine». «Les Etats-Unis interdisent au Conseil de sécurité d'intervenir pour résoudre la crise à Ghaza et les résultats de cette diplomatie sont un cimetière pour les enfants palestiniens à Gha-

za», a déploré le diplomate russe. Et de poursuivre: «Il ne nous reste plus qu'à redoubler d'efforts au Conseil de sécurité pour parvenir à une décision qui allégera les souffrances des civils». Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi vendredi, pour la deuxième fois, à voter une résolution en faveur d'un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza après que les Etats-Unis ont utilisé leur droit de veto, rappelle-t-on. Depuis le 7 octobre dernier, les bombardements par l'occupant sioniste ont fait 17.487 martyrs à Ghaza, pour plus des deux tiers des femmes et des enfants, selon un dernier bilan publié vendredi soir par le ministère palestinien de la Santé.



Veto américain à un cessez-le-feu à Ghaza

L'OCI se dit «déçue»

Le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Hussein Ibrahim Taha, a exprimé hier sa déception face à l'échec du Conseil de sécurité de l'ONU à adopter une résolution appelant à un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, après que les Etats-Unis ont utilisé leur droit de veto. Le secrétaire général de l'OCI a estimé que cet échec «a des répercussions négatives

sur le rôle du Conseil dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la protection des civils innocents et l'arrêt de cette catastrophe humanitaire qui s'aggrave, suite à l'agression brutale et continue des forces sionistes contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza». Il a averti que l'échec du Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités à ce

stade critique «donne à l'occupation une opportunité de poursuivre et d'intensifier son agression contre le peuple palestinien». Par ailleurs, il a salué les positions de tous les pays qui ont soutenu le projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU, réitérant la nécessité de «poursuivre les efforts pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat, garantir l'acheminement de

l'aide humanitaire à la bande de Ghaza et assurer une protection internationale au peuple palestinien». Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi vendredi, à voter, pour la deuxième fois, une résolution en faveur d'un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza pour des raisons humanitaires, après que les Etats-Unis ont utilisé leur droit de veto, rappelle-t-on.

Au vu de son bilan accablant dans ce domaine

La société civile sahraouie s'élève contre la prétention du Maroc de présider le CDH

La société civile au Sahara occidental a appelé, le Conseil des droits de l'Homme (CDH) des Nations unies à rejeter la candidature du Maroc pour la présidence du Conseil au titre de la session 2024 au vu de son bilan accablant en matière des droits de l'Homme en tant qu'Etat occupant militairement le Sahara occidental et refusant de coopérer avec les instances onusiennes. Plus de 20 associations sahraouies des droits de l'Homme ont souligné, dans un communiqué commun, qu'à l'heure où le Maroc ambitionne de remporter la présidence tournante du CDH des Nations unies au titre de l'année 2024, un poste qui l'habilitera à assurer le suivi des milliers de plaintes re-

latives aux droits de l'Homme et émanant du monde entier, la société civile au Sahara occidental appelle le Conseil à rejeter la candidature de Rabat à ce poste. Compte tenu du bilan accablant du Maroc en matière des droits de l'homme, outre le fait qu'il s'agit d'un pays qui occupe militairement les territoires du Sahara occidental où sont commises les pires violations des droits de l'homme, et qui refuse de coopérer avec les instances de l'ONU, «le Maroc n'est pas habilité à présider le CDH», soutient le document. Selon les représentants de la société civile sahraouie, le Maroc a horriblement échoué à répondre aux critères de base requis pour prétendre à la présidence

du Conseil. En effet, depuis qu'il a été désigné membre du Conseil en 2022, il a intensifié ses intimidations à l'encontre des journalistes et des opposants à la politique de colonisation et contre les militants des droits de l'homme. Les pires violations des droits de l'homme par le Maroc sont perpétrées sur les territoires sahraouis occupés depuis 1975 où «la situation des droits de l'homme et la crise humanitaire prennent des dimensions dramatiques», souligne le communiqué, rappelant que Rabat s'était opposée, ces huit dernières années, à la visite du haut commissaire des droits de l'homme et d'autres observateurs et représentants d'organisations internationales.

Adopter un projet de résolution sur Ghaza

La Ligue arabe regrette l'échec du Conseil de sécurité

La Ligue arabe a exprimé hier son regret après l'échec du Conseil de sécurité des Nations unies à adopter un projet de résolution pour un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, après le veto américain, alors que l'enclave palestinienne continue d'être violemment bombardée par l'armée de l'occupation sioniste.



Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a déclaré dans un message sur les réseaux sociaux: «Le Conseil de sécurité a malheureusement été empêché de prendre la position politique et morale correcte pour mettre fin à cette agression insensée». Aboul Gheit a, par ailleurs, exprimé sa gratitude aux 99 pays qui ont coparrainé le projet de résolution appelant à un cessez-le-feu à Ghaza, ainsi qu'aux 13 membres du Conseil de sécurité «qui croient au respect du droit international». Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi vendredi, pour la deuxième fois, à voter une résolution en faveur d'un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza, après que les Etats-Unis ont utilisé leur droit de veto. Le texte a recueilli 13 voix en faveur, une contre (USA) et une abstention (Grande-Bretagne), rappelle-t-on.